



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique scolaire

Question au Gouvernement n° 1300

Texte de la question

POLITIQUE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Michèle Victory, pour le groupe Socialistes et apparentés.

Mme Michèle Victory. N'y voyez aucun manque de respect de ma part, monsieur le ministre de l'éducation nationale, mais je me demande si, sous votre allure de bon élève de ce gouvernement, vous ne nous préparez pas finalement quelques mauvais coups...

Un député du groupe LR . Sûrement !

Mme Michèle Victory. Alors qu'à la rentrée 2019, les effectifs de l'enseignement secondaire devraient augmenter de 40 000 élèves, vous proposez de supprimer 2 650 postes dans les collèges et les lycées, ce qui fait supporter à votre ministère 43,5 % des suppressions de postes dans la fonction publique d'État. Est-il bien raisonnable de diminuer le taux d'encadrement des élèves, alors que l'école est confrontée chaque jour à l'expression diverse de la violence ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

Les enseignants, qui sont épuisés, ne vous demandent pas des heures supplémentaires, mais, au contraire, du temps et des moyens pour prendre en charge correctement leurs élèves et pour leur donner espoir.

S'agissant des moyens, vous nous vendez une augmentation de 811 millions d'euros du budget de l'enseignement scolaire, mais pourquoi ne précisez-vous jamais que 650 millions d'euros sont le fait du transfert des crédits budgétaires des accompagnants des élèves en situation de handicap – AESH – et des auxiliaires de vie scolaire – AVS –, du transfert d'une mission à une autre ou de revalorisations automatiques ? *(Mme Christine Pires Beaune applaudit.)*

Enfin, on note beaucoup d'agitation dans deux instances liées à votre ministère, notamment au sein du Conseil national d'évaluation du système scolaire – le CNESCO –, une instance d'indépendance qui évalue les politiques scolaires. Vous voulez le supprimer, alors qu'il a été jugé prometteur par deux de nos collègues dans un rapport parlementaire récent. Le Conseil supérieur des programmes – CSP – fait face, quant à lui, à la démission de nombre de ses membres, qui critiquent son fonctionnement et son manque d'indépendance. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.)*

M. David Habib. Eh oui !

Mme Michèle Victory. Ces deux instances avaient été créées en 2013 afin d'associer l'ensemble de la communauté éducative à la politique scolaire. Devons-nous y voir une reprise en main politique et idéologique de votre part ?

M. David Habib. Exactement !

Mme Michèle Victory. Vous n'êtes pas toujours bon camarade, monsieur le ministre, en affirmant si souvent que vous avez fait plus qu'aucun gouvernement n'avait jamais fait. *Quid* de la formation initiale des professeurs, restaurée au cours du précédent quinquennat ? (M. Joël Avignaret applaudit.) *Quid* de la réforme de l'allocation des moyens menée par le précédent gouvernement afin de donner davantage aux élèves qui ont moins ? Enfin, quid du dispositif « plus de maîtres que de classes », qui vous a permis de mettre en œuvre rapidement votre réforme phare, le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans le réseau d'éducation prioritaire – REP – et le réseau d'éducation prioritaire renforcé REP + ? (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Madame la députée, pour vous parler franchement, je ne sais pas quelle est votre question. (*Exclamations sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. David Habib. Nous, nous savons où est le problème !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Je vais tout de même répondre à vos propos, mais c'est une sorte d'inventaire à la Prévert, composé de plusieurs contre-vérités. (*Mêmes mouvements.*)

M. David Habib. Quel menteur !

M. Christian Hutin. Vous êtes méprisant !

M. Raphaël Schellenberger. C'est le mépris du Parlement !

M. le président. Seul M. le ministre a la parole.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Souhaitez-vous que je réponde ? Puis-je avoir le calme qui me permettra de répondre ?

M. Christian Hutin. Sans mépris !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Je vais vous répondre, sans aucun mépris. Je ne sais pas si ce qui est méprisant, c'est de demander le calme ou de faire autant de bruit...

M. Fabien Di Filippo. Fayot !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. D'abord, cette politique éducative a des priorités qui sont clairement affirmées. La première de ces priorités, c'est l'école primaire : lire, écrire, compter et respecter autrui. Cela implique des créations de postes à l'école primaire. Cela me donne d'ailleurs l'occasion de vous dire que le taux d'encadrement à l'école primaire, dans chaque département de France, va s'améliorer à chaque rentrée. Ce fut le cas pour cette rentrée et ce sera le cas pour toutes les rentrées à venir au cours de ce quinquennat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Nous savons avoir des priorités, madame la députée, et une autre de nos priorités est l'amélioration du pouvoir d'achat des professeurs, car il ne s'agit pas seulement d'augmenter les moyens de façon aveugle, mais de les diriger.

M. Christian Jacob. Vous fermez 1 000 classes !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Ces moyens, nous les augmentons : avec une hausse de 850 millions

d'euros l'année prochaine, le budget de l'éducation nationale connaîtra une hausse de 1,7 %, ce qui est l'une des plus fortes augmentations parmi tous les budgets de l'État, et la plus forte en valeur absolue.

Mme Valérie Rabault. Il faut comparer cela au taux de croissance !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Vous avez évoqué, enfin, le CSP et le CNETCO. Nous aurons largement l'occasion d'en parler lors de l'examen de la loi que je présenterai au début de l'année 2019. Le CSP rendra ses projets de programmes dans les prochains jours. Ils feront l'objet d'une consultation dans tout le pays, tout au long du mois de novembre. Nous aurons donc l'occasion d'en parler. Les objectifs restent les mêmes : élévation du niveau général et justice sociale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Di Filippo. SOS ministre en détresse !

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Victory](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1300

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 octobre 2018](#)